



Istituto Nazionale di Statistica

Censimento PERMANENTE della popolazione e delle abitazioni



LE RECENSEMENT DU FUTUR COMMENCE ICI

L'Institut national de statistique a lancé la phase expérimentale du **Recensement permanent de la population** qui a pour objectif de recueillir des données et des informations au niveau local avec une fréquence annuelle au lieu de tous les dix ans, en utilisant conjointement des informations provenant de sources administratives et d'enquêtes statistiques de dimension réduite.

Le Recensement permanent, conformément à la législation européenne et nationale, est une opération importante afin de vérifier plus rapidement combien de personnes demeurent habituellement dans les communes et afin de recueillir des informations utiles pour une planification plus efficace des politiques économiques et sociales.

L'Institut national de statistique demande la coopération de tous les citoyens italiens et étrangers qui vivent dans cet immeuble.

Le _____ (date), l'enquêteur _____

(nom de l'enquêteur) désigné par la Commune et muni
d'un badge d'identification passera afin de fournir des explications et d'effectuer un entretien avec
une tablette ou un ordinateur portable.

Pour prendre le rendez-vous pour un entretien ou pour recevoir des informations, vous pouvez
contacter le Bureau Municipal des enquêtes _____ (numéro du siège) ou
directement l'enquêteur désigné _____ (numéro personnel).

Nous invitons les citoyens à être le plus disponibles possible afin de garantir le bon déroulement de l'enquête, dans leur propre intérêt et dans celui de toute la collectivité.

Pour toute autre demande de renseignements, le **Numéro Vert gratuit** de l'Istat est également disponible **800.13.94.00**; le numéro est actif à partir du 13 Avril, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00, sauf les jours fériés.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.